

Réduction des consommations

Sur le Grand Briançonnais, que consommons-nous ?

Consommation énergétique sur le territoire :

Consommation globale du territoire : supérieure à 1000GWh/an

Consommation par habitant : 31,8MWh/hab/an (contre 27,5MWh/hab/an au niveau régional) soit 1328 jours d'aspirateurs non-stop (+ de 3 ans et demi) ou 31 800 litres d'eau portés à ébullition

Quelle part de consommation par secteur ?

Résidentiel : 36% (chauffage 85% ; eau chaude sanitaire 5% ; autre 10%)

Transport : 29%

Tertiaire 32% : (chauffage 42% ; eau chaude sanitaire 12% ; climatisation 4% ; autre 42%)

Industrie : 2%

Agriculture : 1%

Facture énergétique sur le territoire :

Environ 3000€/foyer/an pour l'énergie domestique (chauffage, appareils électriques, eau chaude...) contre 1 700€/foyer/an en France

450€/ménage/an pour les dépenses de déplacements domicile-travail sur le territoire

Pourquoi réduire les consommations énergétiques ?

Aujourd'hui, il est de plus en plus nécessaire de se **préparer à une contrainte énergétique durable ou temporaire** (finitude des ressources, choc pétrolier, défaut dans une centrale nucléaire...), comme on a pu le constater certains hivers où la production d'électricité ne comble plus les besoins. De plus, limiter les consommations et s'appuyer sur les énergies renouvelables locales permettent à un territoire de renforcer sa capacité d'adaptation et sa résilience face au changement climatique.

Comment diminuer les consommations ?

Par la sobriété : La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.

Par l'efficacité : L'efficacité énergétique qualifie la performance d'un objet ou d'un système à fournir un service en termes de consommation d'énergie. Moins il y a de perte d'énergie, plus le système énergétique est efficace (meilleur rendement). L'augmentation de l'efficacité énergétique permet ainsi de réduire les consommations d'énergie.

Quelles sont les différences entre la sobriété et l'efficacité ?

La **sobriété** c'est se demander en premier lieu l'utilité de tel ou tel service énergétique ; **l'efficacité** c'est se demander comment optimiser et améliorer le service en question.

Quels sont

Domaine	Exemple de sobriété	Exemple d'efficacité
Mobilité	Remplacer l'usage de la voiture par le vélo	Remplacer un véhicule thermique classique par un hybride
Bâtiment	Mieux optimiser les bâtiments pour réduire la surface par habitant / usager	Chauffer et climatiser les bâtiments avec des appareils performants
Éclairage	Utiliser le plus possible la lumière naturelle	Choisir des ampoules LED
Tâches ménagères	Sécher son linge sur un étendoir	Utiliser un sèche-linge de bonne classe énergie
Communication	Limiter la production de données et les besoins en stockage d'une entreprise	Stocker les données dans un <i>data center</i> à efficacité élevée
Alimentation	Réduire sa consommation de viande	Cuisiner avec un four performant

les différents domaines sur lesquels se concentrer ?

L'association Negawatt distingue 4 secteurs clés sur lesquels agir pour une société plus sobre en énergie.

Le secteur des transports représente le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre en France. Plusieurs axes d'amélioration sont proposés notamment par Negawatt :

- **Une réduction de la vitesse maximale** autorisée sur route et autoroute
- **Une diminution des distances parcourues** : Optimisation des trajets domicile/travail ; Développement du télétravail
- **Un report de la route et de l'aérien** vers des modes de transport plus efficaces et moins polluants : Utilisation du vélo pour de court trajets ; Utilisation du train au lieu de l'avion

Le transport

Le bâtiment

Les bâtiments (résidentiels et tertiaires) représentent le premier secteur consommateur d'énergie en France. Plusieurs axes stratégiques peuvent être travaillés tels que :

- **Rénovation thermique du bâti**
- **Maîtriser les surfaces bâties** : Le parc bâti, qui comprend les logements et le secteur tertiaire, croît actuellement plus vite que la population.
- **Encourager la mutualisation des usages et la modularité** des espaces pour mieux utiliser les surfaces construites, et limiter ainsi la consommation de matériaux non renouvelables et l'artificialisation des sols.
- **Une modération du nombre d'équipements électriques** par une mutualisation des besoins et une réduction raisonnée des appareils ménages (ex : téléviseurs, smartphones...).
- **Diminuer et adapter les éclairages** notamment dans l'espace public via la mise en place d'un éclairage public à la demande.

En matière d'alimentation, sobriété rime tout d'abord avec santé. Aujourd'hui nous sommes dans une surconsommation, l'enjeu dans ce domaine se trouve plus dans l'évitement des excès que de la privation.

- **Une alimentation plus végétale** : la consommation carnée a baissé légèrement ces dernières années sans toutefois être satisfaisante puisqu'elle émet 90 % des gaz à effet de serre dus à notre alimentation.
- **Un recul du gaspillage alimentaire** : aujourd'hui le gaspillage est estimé entre 20 et 40 % des denrées alimentaires mises sur le marché.
- **Le développement aux circuits courts** : Consommer localement diminuera les émissions de gaz à effet de serre liés aux transports et aux potentiels traitements conservation.

Agriculture

Industrie

Que ce soit l'interdiction de l'obsolescence programmée (introduite dans la loi en 2015) ou des initiatives citoyennes comme le marché de l'occasion ou les repair-café, on se préoccupe aujourd'hui d'allonger la durée de vie des produits par plusieurs leviers :

- **Réduire les produits jetables** via leur interdiction pour certains, par exemple la vaisselle en plastique et en réintroduisant la consigne pour le verre et certains plastiques (PET),
- **Favoriser la réparation** par une période de garantie plus longue des produits ainsi que par la standardisation et la disponibilité des pièces détachées.
- **Développer la mutualisation des équipements** comme l'auto-partage, les buanderies collectives, le co-working ou tout simplement le marché de la location
- **Améliorer le recyclage et augmenter le volume des matériaux recyclés**, le plastique a un taux de recyclage de seulement 10% en France.